

# Service de la formation continue

Conseil régional  
de la culture et  
des communications  
de la Côte-Nord



## Dépôt d'une demande de formation spécifique

Vous souhaitez suivre une formation particulière qui pourrait intéresser un minimum de six participants? Vous pouvez déposer une demande à cet effet à l'aide de ce présent guide qui est aussi disponible en format Word sur demande.

### Objectifs d'intervention

Conforme avec l'entente signée avec Emploi-Québec, la formation déposée devra :

- Contribuer à la professionnalisation des intervenants culturels de la région;
- Améliorer la performance des intervenants culturels dans leur domaine d'expertise;
- Soutenir l'acquisition de connaissances et de compétences liées à un emploi dans le secteur culturel et applicables dans le milieu de travail.

### Champs d'intervention

Les demandes peuvent être produites par les intervenants de tous les secteurs culturels et doivent toucher les champs d'intervention suivants :

- Gestion de carrière (artistes, artisans et pigistes);
- Développement des compétences disciplinaires;
- Développement des connaissances dans des domaines connexes;
- Nouvelles technologies comme outil de création;
- Nouvelles technologies comme outil de gestion;
- Gestion des affaires (entreprises à but lucratif);
- Gestion des organisations à but non lucratif (OBNL);
- Mise en marché, développement des marchés, des clientèles;
- Développement de connaissances liées à la mondialisation de l'activité culturelles.

### Informations et documents requis

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION QUI FAIT LA DEMANDE
  - Nom et coordonnées;
  - Dans le cas d'un groupe d'artistes, inscrire le nom et les coordonnées de chacun.
2. TITRE DE LA FORMATION
3. IDENTIFICATION DE LA SITUATION À AMÉLIORER
  - Décrire la situation que vous souhaitez améliorer ou changer et qui vous amène à formuler cette demande.
4. IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER
  - Énumérez les compétences que vous souhaitez améliorer par cette formation.

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications

# Service de la formation continue

Conseil régional  
de la culture et  
des communications  
de la Côte-Nord



## 5. ACTIVITÉ DE FORMATION SOUHAITÉE (veuillez fournir les informations suivantes)

- **Les objectifs;**  
À la fin de la formation, le participant sera en mesure de :
- **Les secteurs culturels et champs d'intervention visés;**
- **Le ou les résultats attendus;**  
Énumérez les impacts positifs que vous entrevoyez à la suite de cette formation.
- Si vous avez identifié un formateur ou une formatrice, joindre son nom, ses coordonnées et un résumé de son expérience professionnelle. (Le contrat du formateur/formatrice sera négocié et signé avec le CRCC de la Côte-Nord).

## 6. RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION

- Contenu : présenter un plan de cours, soit une description détaillée des activités prévues dans le cadre de cette formation;
- Date et horaire;
- Lieu.

## 7. BUDGET PRÉLIMINAIRE

- Coût des honoraires professionnels

N.B. Les éléments 5-6-7 doivent être inclus si vous avez ciblé un formateur en particulier pour animer l'activité de formation. Si vous n'avez pas ciblé de formateur, le CRCCCN peut vous aider dans vos démarches.

## 8. GROUPE

- Avez-vous réuni un groupe? Si oui, nom des personnes, numéro de téléphone et courriels

## 9. OÙ ACHEMINER VOTRE DEMANDE

Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord  
Service de la formation continue)  
22, Place La Salle, 1<sup>e</sup> étage  
Baie-Comeau, (Québec) G4Z 1K3  
**Courriel : [formation@culturecotenord.com](mailto:formation@culturecotenord.com)**  
Téléphone : 418 296-1450 1 866 295-6744

Si la demande est acceptée et s'il y a lieu, une entente sera signée entre l'organisation promotrice et le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord stipulant les conditions de réalisation de l'activité de formation.

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications